



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

# Félicitations à l'équipe du Québec 2025 et dépôt de candidature 2026

L'Association québécoise des sports pour paralytiques cérébraux (AQSPC – Boccia Québec) souhaite d'abord souligner la tenue des Championnats canadiens de boccia 2025, organisés par Boccia Canada et son comité organisateur local. L'événement, présenté à Ottawa en novembre dernier, s'est déroulé dans un climat chaleureux et professionnel, offrant des compétitions de grande qualité.

« Le Québec a encore une fois brillé et a su démontrer toute sa passion, son expertise et sa maturité lors des plus récents Championnats canadiens. Ce fut un très beau tournoi pour le Québec, marqué par l'engagement de personnes passionnées, de solides performances de la part de tous et une progression notable chez nos athlètes. »

— Carl Girard, Simon Larouche et Jonathan Manseau

## Appel de candidatures – Programme de l'équipe du Québec 2026

Dans la foulée de ces performances inspirantes, l'AQSPC annonce l'ouverture officielle du processus de dépôt de candidatures pour le Programme de l'équipe du Québec 2026.

Les athlètes intéressé·e·s sont invité·e·s à soumettre leur candidature dès maintenant et jusqu'au 17 janvier 2026 inclusivement.

Il est de la responsabilité de chaque athlète de manifester par écrit son désir d'être considéré·e pour une invitation au programme de l'équipe du Québec de boccia.

Parce que la passion et l'ambition n'ont pas d'âge, il n'y a aucune limite d'âge pour nous partager votre rêve.

– 30 –

## Informations

Élizabeth Déziel

Coordonnatrice, Boccia Québec, AQSPC

514 252-3143 poste 3879

[edeziel@aqspc.ca](mailto:edeziel@aqspc.ca)



## Processus de sélection pour être considéré pour le Programme de l'équipe du Québec 2026

### Critères d'éligibilités

1. Être membre en règle de l'AQSPC
2. Être résidant du Québec
3. Être âgé de 13 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2026
4. Avoir un partenaire de performance ou assistant sportifs régulier
5. L'athlète doit signifier son intérêt à faire partie du programme de l'équipe du Québec, par courriel, à l'AQSPC.
6. Date limite : **Le vendredi 17 janvier 2026** (aucune candidature ne sera retenue après cette date).
7. Être engagé dans un processus compétitif et remplir les conditions de sélection.
8. Démontrer un bon esprit d'équipe et un sentiment d'appartenance.
9. Faire preuve de maturité et d'engagement dans la pratique de son sport.
10. Posséder les habiletés techniques et tactiques qui satisfont aux standards de l'équipe du Québec.

### Exigences du Programme de l'équipe du Québec

1. Respecter et appliquer le code de conduite de l'AQSPC.
2. L'athlète doit communiquer efficacement et dans les délais demandés avec tous les intervenants de l'AQSPC.
3. En termes d'entraînement, l'athlète s'engage à remplir les exigences suivantes
  - a) S'entraîner sur une base régulière, un minimum de quatre (4) heures par semaine ;
  - b) Tenir à jour un « journal d'entraînement » et le partager aux entraîneurs du Programme de l'équipe du Québec mensuellement ;
  - c) Avoir un programme d'entraînement hebdomadaire structuré ;
  - d) Être suivi par un entraîneur formé de niveau compétition-introduction.
4. L'athlète doit participer aux événements suivants
  - a) Participer à au moins un des deux tournois suivants du **Circuit Boccia-Québec** Tournoi Gilles-Paquet octobre 2026  
Tournoi Paul-Desjardins en mai 2026 dans les Laurentides ;
  - b) Tournoi du CIVA les 7 et 8 février 2026, à Montréal ;
  - c) Championnat provincial de Boccia 2026 ;
  - d) Aux camps du **Programme de l'équipe du Québec** ;
  - e) Super camp Boccia Québec (s'il y a lieu);
  - f) Minimum d'une (1) compétition parmi les suivantes (compétition identifiée par les entraîneurs) :
    - i. Défi sportif AlterGo
    - ii. Jeux du Québec.

**Les athlètes sélectionnés seront informés par courrier électronique en février 2026**

